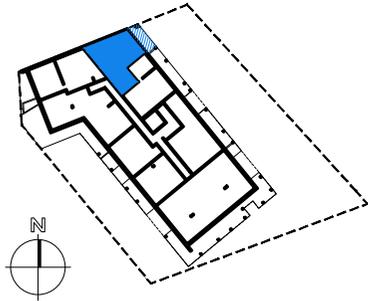




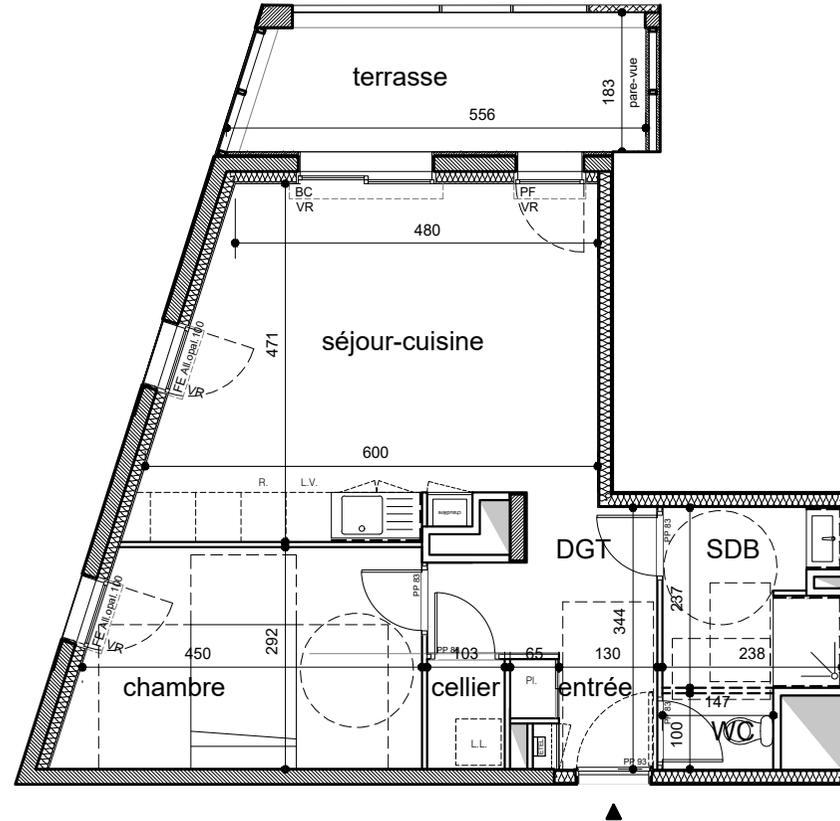
**MEDIATIM**  
PROMOTION

Constructeur - Promoteur

**BABYLONNE**  
La Rochelle



Appartement n°	<b>T2-207</b>
Type	T2
Niveau	R+2
<hr/>	
Entrée	2,50 m <sup>2</sup>
Dégagement	5,10 m <sup>2</sup>
Séjour-cuisine	24,95 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13,10 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	5,45 m <sup>2</sup>
WC	1,45 m <sup>2</sup>
Cellier	1,50 m <sup>2</sup>
<hr/>	
<b>Surface Habitable</b>	<b>54,05 m<sup>2</sup></b>
<hr/>	
Terrasse	9,60 m <sup>2</sup>
<hr/>	
<i>La surface des pièces comprend la surface des placards</i>	



Transactions immobilières,  
location et gestion

GC Garde Corps

Brise soleil toute hauteur, constituant pare-vue

pare-vue Elément séparatif entre terrasses privées

VR Volet roulant

BC imp.vitrée Baies coulissantes avec imposte vitrée

BC Baies coulissantes

PF Porte fenêtre

PF imp.vitrée Porte fenêtre avec imposte vitrée

FE All. 100 Fenêtre sur allège pleine 1 mètre

FE All.Opal. 100 Fenêtre sur allège opalescente vitrée 1 mètre

Espace technique électrique logement

Chaudière individuelle

Gaine

Faux plafond / soffite

Pl. Placard aménagé

L.L./L.V. Alimentations lave linge / lave vaisselle

R. / F. Alimentations Réfrigérateur / Four et plaques



Le présent document est établi sur la base du dossier permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds, n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobilier: meubles et plans de travail non contractuels, ne sont placés qu'à titre indicatif. Les surfaces et côtes sont approximatives. Les canalisations ne sont pas figurées.

28 septembre 2023

